

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Décembre 2018 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, GUY, POURNY, CAPRON,
Mmes ISEBE, LEFEBVRE, HENNON.

Etaient absents excusés : M GAUDIERE, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART.
M PROCHWICZ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M CANDELIER.
Mme COURTEAUX, M RICHARD.

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 11 Décembre 2018

Date de la séance : 18 Décembre 2018

Affichée le : 24 Décembre 2018

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 06 Novembre 2018

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ Accueil de loisirs du mercredi : Tarifs de Janvier à juillet 2019

Présentation de M DUSSART

L'organisation de l'accueil de loisirs est de nouveau confiée aux PEP80 à compter du 1^{er} janvier 2019 pour 2 ans.

Monsieur le Maire propose que :

- l'accueil du mercredi soit maintenu pour les enfants scolarisés dans le RPI Vers-Bacouel.
- les tarifs restent fixés à 8€ par mercredi et 4.40€ pour la cantine.
- la formule du forfait par période reste en vigueur et soit fixée du 1^{er} janvier au 05 avril 2019 et du 22 avril au 05 juillet 2019.

Pour la première période le forfait sera de 11x 8€ soit 88€ pour les 11 mercredis et un montant de 11x4.40€ soit 48.40€ pour les repas de la cantine.

Le chèque de la première période ne sera encaissé que fin mars. Possibilité de déposer trois chèques qui seront débités fin janvier, fin février et fin mars 2019.

Pour la seconde période le forfait sera de 9x 8€ soit 72€ pour les 9 mercredis et un montant de 9x4.40€ soit 39.60€ pour les repas de la cantine.

Le chèque de la seconde période ne sera encaissé que fin juin. Possibilité de déposer trois chèques qui seront débités fin avril, fin mai et fin juin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents la réactivation de l'accueil de loisirs du mercredi et le montant du forfait des deux périodes précisées ci-dessus

III) Informations Vers sur Selle

➤ **Présentation de M. DUSSART**

Déclaration d'intention d'aliéner

Une DIA a été envoyée par Maître GOUJON, Notaire à Amiens concernant les parcelles suivantes Au Chemin de Conty :

- ZE 111 et 123, lot 16 du lotissement du Domaine du Château

Au regard de la délibération d'autorisation permanente du 19 septembre 2017, M le Maire n'a pas fait valoir son droit de préemption.

Déclaration d'intention d'aliéner

Une DIA a été envoyée par Maître POUPART, Notaire à Poix de Picardie concernant la parcelle suivante :

- AE 74 sise 60 Rue de Conty

Au regard de la délibération d'autorisation permanente du 19 septembre 2017, M le Maire n'a pas fait valoir son droit de préemption.

Projet lotissement

Présentation du projet du futur lotissement

Chauffage au groupe scolaire

Problème de chauffage au groupe scolaire suite aux canalisations vieillissantes. Nous attendons un devis de remise aux normes.

Travaux

Pour la fibre, 5 poteaux ont été posés rue de l'église

Voyage scolaire

M le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu un mail de Mme LENNE, directrice du groupe scolaire, l'informant d'un projet de classe de mer à Quiberon la dernière semaine de mars. Le coût par enfant est de 390.00€. La communauté de communes ne finance plus les voyages scolaires. La directrice demande si la commune peut apporter une aide financière à ce projet. Après réflexion, les membres du conseil ne sont pas favorables pour financer ce projet.

Micro-crèche

Un projet de micro-crèche est en cours d'étude, un questionnaire a été déposé dans les boîtes aux lettres par la directrice de la crèche de Quevauvillers.

Transformateur

Le transformateur, place du 8 mai, sera repeint par un graphiste et la dépense sera prise en charge par ENEDIS et la FDE80. Il faut trouver le thème.

Salle communale

Les poteaux abîmés, pliés, devraient être réparés prochainement. Un détecteur de présence a été installé pour éclairer le secteur à la sortie de la salle communale lorsque l'éclairage public est coupé la nuit.

Eclairage public

La coupure de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin n'a pas fait l'objet de réclamation.

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

Cérémonie du 11 novembre

Défilé de la mairie jusqu'au monument aux morts, espace bien décoré par les enfants. Exposition de qualité à la salle communale et une bouleversante évocation de la guerre des tranchées par le Cabaret Grabuge. L'après-midi conférence de M Jean TOUZET sur les archives communales.

Spectacle à la salle communale

Le spectacle de Pascal GRANDSERRE en date du 23 novembre a été une réussite.

Téléthon

La soirée s'est bien déroulée et la somme de 1638€ sera reversée au Téléthon. Merci aux associations et aux personnes ayant contribué à cette réussite.

Plan local Habitat

Une réunion a eu lieu le 13 novembre, le PLH développant les perspectives d'habitations et de population en 2021.

Val de Selle Musique

L'assemblée générale a eu lieu le 15 novembre. L'association comprend 61 élèves à l'école de musique qui donneront un concert à la salle communale le dimanche 02 juin.

APEVB

L'association a organisé des jeux de sociétés parents/enfants à la salle communale le dimanche 25 novembre. La journée s'est bien déroulée dans une bonne ambiance.

Réunion du Conseil intercommunal sécurité prévention de la délinquance

La réunion du CISPD a eu lieu le mercredi 05 novembre sur l'évolution de la délinquance sur le territoire présentée par la police et la gendarmerie.

Soirée salle communale

Le 15 décembre, une soirée a eu lieu au profit des enfants autistes.

Commission Culture Amiens métropole

La commission consultative s'est réunie le lundi 17 décembre au sujet des aides à apporter au spectacle vivant.

L'association Grabuge a présenté une demande de subvention.

M JEUNIAUX

Logement de la SIP

La commission se réunira le vendredi 21 décembre pour attribuer un logement T3, libre à partir de janvier 2019. Le loyer s'élève à 586.49€ charges comprises.

Banque Alimentaire

Avons récolté 604kg comme l'an dernier qui ont été déposés à l'antenne de Saleux.

M CAPRON

Réunion du 27 novembre, Correspondant de Défense

Le compte rendu « Défense préfecture et Armée » est en annexe

M GUY

Voirie

Demande si les cars « Taquet » ont le droit de passer derrière le stade de Vers sur Selle pour aller à Saleux. Cela est très dangereux car les cars gênent la circulation.

M DUSSART

Travaux salle communale

Les travaux commenceront début janvier 2019.

Vœux du maire

Auront lieu le vendredi 25 Janvier à 18h30 à la salle communale.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion des commissions aura lieu le mardi 15 Janvier 2019 à 20h.

Et

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le mardi 22 Janvier 2019 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h10.

Monsieur Marc CAPRON

Conseiller Municipal

Compte rendu de la réunion « correspondant Défense » le 27 novembre 2018

Introduction par Monsieur Cyril MOREAU Sous –Préfet Secrétaire Général de la Préfecture.

Le rôle de la Défense et de la Sécurité : Préfecture et Armée.

Le rôle de sensibilisation, le rôle de mémoire

Le respect du protocole des cérémonies commémoratives

Monsieur Cyril GUILLOTEAU du centre du service National de CREIL.

Le recensement des jeunes filles et garçons de 16ans et 3 mois (CIRFA) soit 25000 jeunes par an.

La gestion sur 5 sites du programme (JDC)

A l'Ecole, à l'éducation nationale dès la 3 e, et contrôle du fichier PECOTO

Les jeunes sous les drapeaux.

Madame Sonia LAGADEC Chef du service Interministériel Défense et protection Civile

Informé le citoyen, le parcours citoyen

Le devoir de mémoire

Contacter les Ecoles, le but est le devoir de mémoire

La mission : le plan Communal de Sauvegarde doit être réalisé dans chaque commune. (PCS)

Monsieur le Colonel POUYET Délégué Militaire départemental de la Somme

La loi de programmation Militaire 2009- 2015, le projet Européen de la défense.

La force de dissuasion militaire

La protection par l'Armée de la Population (risque attentat)

La suppression de 50000 postes aux Armées depuis quelques années

Le recrutement de 3000 postes de 2019 à 2023 et de 6000 postes de 2019 à 2025

Une conséquence de la vente des bâtiments militaires aux communes

Le Service National Universel (SNU)

L'enseignement scolaire, internet, le renforcement du lien Armée-Nation

La Garde nationale, avec l'objectif de 40000 réservistes, avec période de rappel de 30 à 60 jours par an.

Le service Militaire volontaire avec un taux d'insertion de 70%

Le parcours citoyen, le (PEC) plan égalité des chances

Le SNU : Service National Universel

L'instruction obligatoire de 6 à 16 ans dans les écoles

Objectif : pour 800000 jeunes de 16 à 18 ans ,15 jours en internat et 15 jours en Externe, début en juin 2019 dans le Nord (Hauts de France), pour les jeunes de 18 à 25 ans, 3 mois non obligatoire.

Quel statut juridique ?

Le déploiement dans le Monde, les opérations Françaises (ONU et OTAN) 38000 militaires engagés.

Le Protocole militaire avec un déroulement type

Remise de Médailles, puis Hommage aux morts, Dépôts de gerbe,

Lecture de la lettre du ministre des armées,

La tenue Militaire nécessite l'autorisation du Colonel, en faire obligatoire la demande.

La tenue du porte drapeau réglementaire avec le port de gants blancs

La remise de médailles doit se faire par le Colonel ou le Préfet, lecture du message officiel, en faire la demande.

Monsieur BUREAU Directeur du Service Départemental de l'office National des Anciens Combattants (ONACVG).

Les actions : aux Monuments aux Morts

Déclaration des Droits de l'homme

Dans les groupes scolaires : éditions et dépliants

En France : 13 Missions interdépartementales de mémoire et de communications

Les découvertes de soldats morts

Valorisation de l'histoire

Monsieur Xavier PAUWELS de l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationales (IHEDN)

Faire le lien entre l'Armée et la Nation

Edition de la revue Défense

Conseillers Défense

Formation Académique pour les enseignants d'Histoire et Géographie

A savoir que le président de la République est le Chef des Armées et que la Défense, la sécurité civile est regroupée font partie de l'Armée

Le rôle du correspondant Défense est d'informer le Conseil Municipal, toute décision ne peut émaner que du Conseil Municipal

La publication et les Informations seront envoyées au correspondant Défense et aussi en Mairie.

Il faut une Réserve Citoyenne pour la France, les réservistes seront les bienvenus.